



**n°82 – novembre 2021**

# Bulletin de liaison

## EDITO

Chers adhérents(es),

Voici le temps de la rentrée associative avec la reprise de nos activités dans le respect des consignes sanitaires qui nous sont imposées. C'est encore une période difficile avec la nouvelle réglementation du pass sanitaire selon le critère d'âge, mais j'espère que chacun(e) d'entre vous saura y voir la prudence et la prévention contre une forme grave de la Covid19.

Nous reprenons progressivement les activités qui permettent le lien social notamment pour les personnes seules ou les personnes les plus isolées et c'est ainsi que nous étions une vingtaine de membres lors de la randonnée contée de Nostang le 3 octobre dernier.

Nous poursuivons par des séances de lecture labiale qui se dérouleront à Lorient le 27 Novembre et le 11 décembre. Et pour clôturer l'année 2020, nous organisons enfin notre loto qui a déjà été reporté deux fois. Venez-y nombreux avec une ambiance conviviale assurée. Dans ma responsabilité de Présidente, je serai cependant contrainte de vérifier le pass sanitaire de chacun(e) pour ces activités collectives, sous peine de refuser l'entrée à ceux et celles qui ne pourraient pas fournir de justificatif.

Et comme la fin de l'année arrive à grands pas, c'est le moment pour moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et entre amis et un peu de repos pour profiter de cette période de l'année où les festivités s'enchaînent.

Prenez bien soin de vous,  
A très bientôt

Nelly SEBTI  
Présidente

## LE 100 % SANTE

### Classe 1 ? Classe 2 ?

*Telle est la question que se pose, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, toute personne qui acquiert des prothèses auditives, que ce soit la première fois ou en renouvellement.*

Pour les appareils de classe **1**, la facture est limitée à 950 € par oreille, 240 € sont pris en charge par l'Assurance maladie et 710 € par les complémentaires santé. Le prix d'une prothèse de classe **2** reste libre : seuls 240 € sont pris en charge par l'Assurance maladie (400 € s'il y a un remboursement à 100 %, la participation des complémentaires santé et le reste à charge pour le patient dépendent de son contrat.

Les appareils de classe **1** ne sont pas une offre au rabais, pour l'usager, ils couvrent parfaitement et gratuitement la grande majorité des déficiences auditives en France, les différences ne se jouent pas sur la qualité, mais sur les options.

Depuis la mise en place du 100 % santé en 2021, les chiffres de ventes témoignent du succès de la réforme : de janvier à juin 2021, les fabricants ont vendu 906 928 unités (*Chiffres Audiologie Demain septembre 2021*). C'est presque autant que sur l'ensemble de l'année 2020 (918 749) et plus que sur l'année 2019 (890 679) ! Environ 40 % de ces aides auditives appartiennent à la classe **1**, bien au-delà des objectifs minimums fixés par la direction de la Sécurité sociale lors des négociations de la réforme.

2 Les audioprothésistes ont dorénavant l'obligation de proposer un appareil de classe **1** équipé d'une boucle magnétique. Cependant, comme le montre le retour de plusieurs patients, il est parfois difficile de pouvoir obtenir et tester ce type d'appareil, il faut insister et pour cela bien connaître nos droits. Nadia, adhérente, nous relate son expérience ci-après.

Par ailleurs, même si le succès du 100 % Santé est indéniable, les associations de sourds et malentendants ne veulent pas de laissés-pour-compte. Dans un communiqué commun paru le 22 mars 2021, Unanimes (l'Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds) et le Bucodes SurdiFrance ont alerté les pouvoirs publics sur la réalité des personnes présentant une surdité sévère ou profonde et sur la situation des enfants, soit environ 2 millions de personnes parmi les 6 millions de personnes sourdes ou malentendantes.

Les deux fédérations militent pour « des appareils de classe **2** remboursés au minimum comme les appareils de classe **1** ». Ils souhaitent ainsi « alerter les pouvoirs publics sur la réalité de ces personnes présentant une surdité sévère et celle des enfants » exclus de cette réforme. Pour cette catégorie de personnes ayant une perte auditive importante, les appareils de classe **1** ne sont pas toujours suffisants et un appareillage de classe **2** peut être plus adapté à leurs besoins tant pour leur vie sociale que scolaire ou professionnelle. Les appareils de classe **2** permettent d'accéder à des programmes essentiels pour améliorer l'écoute et offrent une connectivité plus grande, indispensable pour exercer par exemple son activité professionnelle dans les meilleures conditions. Or aujourd'hui le 100 % Santé ne garantit pas une bonne prise en charge du coût des appareils auditifs de classe **2**.

Unanimes et le Bucodes SurdiFrance demandent que les Mutuelles aient l'obligation de rembourser les appareils de classe 2 au minimum à la même hauteur que les appareils de classe 1. Pour les enfants, il est demandé de maintenir le remboursement des complémentaires comme c'était le cas avant la mise en place du 100% Santé.

D'autre part, Unanimes et le Bucodes SurdiFrance constatent que le 100% Santé reste mal connu d'un grand nombre de professionnels. Une meilleure information autour de cette réforme en direction des ORL, des audioprothésistes mais aussi des MDPH, gestionnaires de fonds de compensation ou encore de l'AGEFIPH et du FIPHFP est aujourd'hui essentielle pour garantir à chacun de pouvoir acquérir un appareillage répondant à ses besoins, notamment en termes de communication et d'accessibilité, sans reste à charge conséquent. Ils souhaitent que le Ministère de la Santé prenne en considération cette méconnaissance de la réalité des besoins des personnes appareillées et engage une information en direction de l'ensemble des acteurs.

## Témoignage de Nadia

Mes appareils auditifs ne me donnant plus satisfaction, j'ai consulté mon médecin ORL. Il m'a prescrit de nouveaux appareils auditifs et m'a dit qu'il fallait, dans un premier temps essayer des appareils 100 % santé de classe 1.

J'ai vu ensuite deux audioprothésistes dans ma ville qui m'ont dit qu'il fallait changer mes deux appareils car ils étaient trop anciens (10 ans). Ils m'ont proposé des appareils de classe 2. J'ai demandé la classe 1 pour bénéficier du 100 % santé. Ils m'ont dit que cela ne me convenait pas vu ma perte auditive. La classe 2 c'était 3800 euros.

J'ai décidé de voir un troisième audioprothésiste dans une autre ville, malgré la distance. J'ai demandé des appareils 100 % santé (classe 1). Il m'a dit : « On peut toujours essayer ». Il m'a commandé deux appareils parmi les plus puissants de la classe 1. Je les ai essayés et j'en suis très contente.

Aucun des audioprothésistes consultés ne m'a parlé de la boucle d'induction magnétique : c'est moi qui ai demandé si elle était compatible avec les modèles qu'il me proposait. A l'essai j'ai vu que les appareils de classes 1 étaient assez complets pour moi. Maintenant j'entends la VMC de la maison, l'alarme du réfrigérateur, etc. que je n'entendais pas avant.

Donc je conseille aux personnes qui doivent changer leurs appareils auditifs de voir plusieurs audioprothésistes car ils ne jouent pas tous le jeu pour le 100 % santé et parlent rarement de la boucle d'induction magnétique, alors que c'est obligatoire.

Nadia Brigardis  
administratrice

## STATISTIQUES : AUDIO EN HAUSSE, ORL CONSTANTS

Chaque année la DREES, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, publie les chiffres de la démographie des professionnels de santé. Des chiffres qui nous concernent directement, notamment ceux qui concernent les médecins ORL et les audioprothésistes.

L'équipe de rédaction vous livre sa synthèse de trois articles parus dans la revue « Audiologie demain », l'un en janvier-février 2020, les deux autres en 2021 (juillet et octobre) ces derniers rendant compte des statistiques publiées en janvier 2021

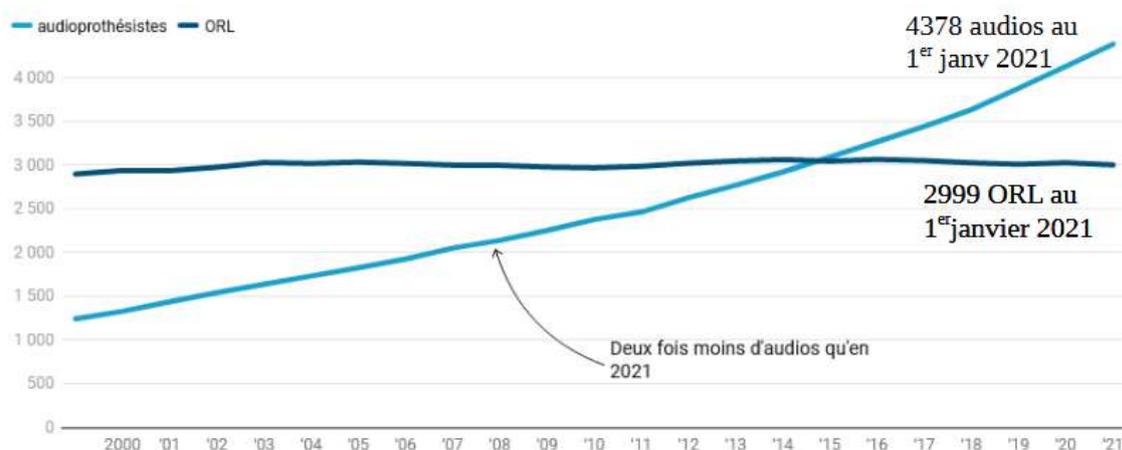
### Des évolutions divergentes

4 378. C'est le nombre d'audioprothésistes exerçant en France au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit 153 de plus que l'année précédente. Cela correspond à une densité de 6,49 audioprothésistes pour 100 000 habitants (contre 6,13 au 1<sup>er</sup> janvier 2020). Des chiffres en progression légère mais néanmoins constante, un nombre qui a doublé depuis 2008, où on en comptait 2 137.

De leur côté, les ORL ne connaissent pas la même progression puisqu'à la même date la DREES recensait 2 999 médecins ORL, passant sous la barre symbolique de 3000, soit un nombre à peu près équivalent à celui de l'année 2002, vingt ans plus tôt (2 973). Elle continue donc cette tendance étale observée depuis le début des années 2000. Comme la population française augmente, la densité diminue, et on compte aujourd'hui 4,45 ORL pour 100 000 habitants.

Parmi les médecins, l'ORL est l'une des spécialités dont la population a le moins augmenté depuis 2002. À titre de comparaison, le nombre d'ophtalmologistes a progressé de 7 % environ. Quant aux chirurgiens pédiatriques, ils sont quatre fois plus nombreux aujourd'hui qu'en 2002 ! Les généralistes, eux, suivent la même tendance que les ORL.

Graphique montrant l'évolution du nombre d'audioprothésistes et d'ORL sur les 20 dernières années :



## **Un maillage territorial inégal**

Qu'il s'agisse des audioprothésistes ou des ORL, la répartition sur le territoire national est très inégale. Ainsi, en métropole, la Creuse, l'Oise, la Meuse, les Ardennes et l'Eure comptent moins de 3 audioprothésistes pour 100 000 habitants ! La situation la plus préoccupante est en Outre-Mer : on compte moins d'un ORL pour 100 000 habitants en Guyane, 1,15 à Mayotte. Côté audioprothésistes, ces deux départements affichent une densité respective de 0,35 et 0,38... À l'inverse, Paris, l'Ariège, la Drôme, l'Hérault, la Savoie et la Corrèze sont très bien pourvues en audioprothésistes (densités supérieures à 9). Paris se place aussi au sommet du classement de la densité des ORL (14,6 !), suivie par l'Hérault, les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône... Pour sa part le Morbihan n'est pas trop mal placé avec 5,53 ORL et 6,93 audioprothésistes pour 100 000 habitants (chiffres de 2019).

## **Une population ORL vieillissante**

Quatre ORL sur dix ont 60 ans ou plus ! Alors que si l'on considère l'ensemble des médecins, cette statistique tombe à trois sur dix (ce qui est déjà plutôt élevé !). Encore plus symbolique de ce vieillissement : plus de deux ORL sur dix ont 65 ans ou plus ! Plus de 600 ORL sont ainsi en âge de partir à la retraite !

La pyramide des âges laisse par ailleurs apparaître une forte disparité femmes-hommes. Seules 3 ORL sur 10 appartiennent à la gent féminine (alors que la parité est quasiment respectée sur l'ensemble des médecins). À l'inverse, la parité est respectée – les femmes sont même très légèrement surreprésentées – chez les ORL de moins de 40 ans. Ainsi, dans quelques années, les chiffres devraient s'équilibrer sur l'ensemble de la spécialité.

## **Une situation en contradiction avec les besoins**

Non seulement la population des ORL stagne et va chuter lors des 20 prochaines années, mais en plus, cette dynamique est en contradiction avec les besoins : la population de seniors est en hausse (+44 % en 20 ans), les ventes d'aides auditives également (+96 % en 14 ans).

## **Quelles perspectives pour l'avenir ?**

La DREES a publié en septembre 2021 une actualisation de ses projections concernant les effectifs de médecins. Pour l'ORL, elle prévoit une chute sévère jusqu'en 2030 environ, où le nombre de spécialistes passerait sous la barre des 2 500. En cause, notamment la fin de carrière de nombreux ORL. Puis les effectifs s'étofferaient pour atteindre à nouveau 3 000 ORL vers 2045. Les 20 prochaines années s'annoncent compliquées...

## EVOLUTION DE L'AUDITION DANS LE MONDE

*(article 20minutes / AFP, mars 2021)*

Selon un rapport publié par l'OMS en mars 2021, une personne sur 4 dans le monde sera confrontée à des problèmes d'audition en 2050. Ce rapport de l'Organisation mondiale de la santé incite les États à agir rapidement car « chez les enfants, près de 60 % des pertes auditives peuvent être évitées »

La perte totale ou partielle de l'ouïe va être au cœur des problèmes de santé mondiaux d'ici 30 ans. Près de 2,5 milliards de personnes dans le monde, soit une personne sur quatre, souffriront en effet de problèmes d'audition en 2050, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé publié en mars 2021.

« Au moins 700 millions de ces personnes devront avoir accès aux soins de l'oreille et de l'ouïe et aux autres services de rééducation », prévient l'OMS, qui souligne « la nécessité d'intensifier rapidement la prévention et le traitement de la perte auditive ». Le problème pourrait ainsi pour beaucoup de cas être évité.

### L'importance de l'hygiène

« Chez les enfants, près de 60 % des pertes auditives peuvent être évitées grâce à la vaccination contre la rubéole et la méningite, l'amélioration des soins maternels et la prévention néonatale ou le dépistage et la prise en charge précoce de l'otite moyenne », indique ce premier rapport mondial de l'Organisation sur l'audition. Chez l'adulte, se protéger du bruit, surveiller les médicaments nocifs pour l'oreille et adopter une bonne hygiène sont recommandés pour éviter les pertes auditives.

6

Surtout, une mauvaise audition a des conséquences négatives sur l'ensemble des aspects de la vie d'une personne. « Une perte auditive non traitée peut avoir un impact dévastateur sur la capacité des personnes à communiquer, à étudier et à travailler. Elle peut également avoir un impact sur leur santé mentale et sur leur capacité à entretenir des relations », alerte Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

### Intensifier les dépistages

En outre, selon le rapport, le manque d'informations claires sur ces troubles et la stigmatisation de ceux qui en souffrent « limitent souvent l'accès aux soins ». L'Organisation insiste donc sur la nécessité de mettre en place des dépistages « à des moments stratégiques de la vie » et rappelle que la plupart des maladies de l'oreille peuvent guérir avec un traitement médical ou chirurgical. Et si la perte auditive est irréversible, la rééducation, les appareils auditifs et les implants cochléaires restent « efficaces ».

Si le rapport met en évidence un manque cruel d'ORL et d'audiologues dans les pays à faible revenu, elle note également une « répartition inégale » des spécialistes dans ceux qui en sont bien pourvus. L'OMS invite donc les États à élargir l'accès aux services de soins de l'oreille et de l'audition. Un investissement rentable puisque « les gouvernements peuvent espérer un retour sur investissement de près de 16 dollars pour chaque dollar investi », note l'Organisation.

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Les Forums de la rentrée

#### Le forum de Lanester le 11 septembre

Joël et Jeanne avaient consacré leur journée pour assurer la présence d'Oreille et Vie à ce forum. En raison du Covid les stands des associations qui y participaient ont été dispersés en divers lieux qui pouvaient être assez éloignés les uns des autres. Pour sa part Oreille et Vie était dans la salle de projection de la Médiathèque, partageant le lieu avec l'Université du Temps Libre.

Cette dispersion n'a pas favorisé la circulation des visiteurs : le lieu le plus fréquenté a sans doute été celui qui était animé par des démonstration sportives.

Notre petite salle a été peu visitée et nous n'avons eu que 5 personnes à venir échanger, demander des informations : en particulier sur les acouphènes, des problèmes de boucle d'induction magnétique, le manque d'équilibre.

La journée a quand même permis de mieux nous connaître et de faire quelques rencontres à l'occasion de la visite des stands proches de notre salle.

Jeanne Guigo



Stand Lanester



Stand Lorient

#### La fête des associations à Lorient le 4 septembre

Lors de la fête des associations à Lorient, Oreille et Vie a tenu un stand dans l'enceinte du Palais des Congrès avec la présence de Jeanne, Aline et Nelly. Il y a eu très peu de fréquentation sur ce forum car en raison de la Covid19, les stands étaient répartis sur 3 lieux géographiques différents, les démonstrations sportives et culturelles étaient centrées vers la mairie, ce qui explique peut-être le manque de fréquentation sur le Palais des Congrès puisque ce constat était le même pour l'ensemble des associations présentes sur ce site.

Nelly était présente lors du passage du nouveau Maire et de ses équipes, elle lui a fait tester la qualité du son avec le dispositif émetteur-récepteur en expliquant pourquoi les malentendants ont besoin de cette accessibilité. Cela a été également l'occasion de rappeler le travail réalisé par l'Association sur le secteur depuis plus de 20 ans. Elle a remis le dernier 6MM à Mme LE GREVES, nouvelle adjointe aux affaires sociales de Lorient

## **Les forums de Vannes**

### **Le Forum des Associations le 4 septembre au Chorus**

Rendez-vous annuel au parc du Chorus pour le forum des Associations le 4 septembre de 10h à 18h : 402 associations traitant différentes thématiques sont regroupées dans 2 halls, Oreille-et-Vie se situe parmi les 38 associations du domaine Aide sociale santé. Sur le stand Oreille-et-Vie, Violette et Isabelle assurent la présence le matin, Lucien et Isabelle assurant l'après-midi.

Dans le contexte sanitaire, nous portons des masques inclusifs, espérant sensibiliser certains visiteurs aux difficultés de compréhension générées par les masques.

Sur une fréquentation de l'ordre de 5000 personnes, une vingtaine de personnes viennent nous consulter, ce qui correspond à l'activité habituelle dans ce type de forum.

Comme d'habitude nous avons quelques questions sur l'apprentissage de la LSF, mais surtout sur l'appareillage, les difficultés rencontrées dans les diverses activités et ambiances sonores. Beaucoup sont repartis avec nos flyers bien entendu mais également avec le guide « Bien s'équiper en appareils auditifs »

Même si l'échange était parfois difficile dans ce milieu bruyant, nous avons eu des contacts intéressants, dont une adhérente potentielle qui a concrétisé son adhésion à la suite du forum. Nous avons eu également le plaisir d'avoir la visite de 2 adhérents vannetais.

### **Le Forum des Seniors le 28 septembre au Palais des Arts**

8 Pour la 2ème fois, nous avons participé au Forum des Seniors Dynamiques dans le cadre de la Semaine Bleue du 28 septembre au 1er octobre, forum organisé par le CCAS et le Conseil des Aînés.

Notre association se trouvait dans l'Espace Prévention Santé et Bien-être, avec opticien, audioprothésiste, et une exposition sur les aidants. Une quinzaine de stands étaient installés, présentant différents thèmes, la participation citoyenne, l'apprentissage du numérique, la consommation, le droit, le conseil notarial, la prévention routière et la protection des biens et personnes.

La fréquentation du forum a beaucoup souffert d'un manque de publicité auprès du public concerné. Nous avons eu seulement 10 visiteurs sur notre stand, personnes appareillées ou en cours d'appareillage. Plusieurs se plaignaient d'acouphènes.

3 adhérents nous ont rendu visite sur le stand, nous avons ainsi eu le plaisir d'échanger tranquillement, après cette longue période de restriction en raison du virus.

Nous avons pu échanger également avec l'audioprothésiste, voisin de notre stand et lui avons remis le guide édité par le Bucodes Surdifrance « Mieux s'équiper en appareil auditif ».

Dans le cadre de la semaine bleue, le vendredi 1er octobre, un film a été diffusé, « Un jour tu vieilliras », film abordant le problème de l'isolement des personnes âgées et le lien intergénérationnel. Ce film était suivi d'un débat animé par des professionnels de la gérontologie et le CCAS de Vannes. La Boucle Magnétique dans la salle nous a permis d'apprécier pleinement cette diffusion et le débat qui l'a suivie.

Isabelle et Violette

## Randonnée contée dimanche 3 octobre

### La boucle du Gouarde à Nostang

Le dimanche 3 octobre, nous avons profité des charmes de la ria d'Étel, lors d'une balade pédestre bucolique et ensoleillée le long d'un sentier côtier près de la commune de Nostang, accompagnés des « Conteurs du Golfe », association de Vannes.

La météo étant peu propice les jours précédents, Joël avait trouvé une salle près du terrain de sport, nous l'en remercions vivement !



Fort heureusement, le soleil éclatant nous a permis de nous installer à l'extérieur où nous avons partagé un agréable pique-nique, trinqué à l'anniversaire de Christiane Jean présente à la randonnée et partagé quelques gâteaux faits maison dans une ambiance amicale entre adhérents et conteurs.

Après distribution et mise en route des équipements audio, nos compères les conteurs Florence, Bernard et Didier ont commencé à capter notre attention pour nous emmener en voyage grâce à leurs histoires, Le Soleil et la Lune, Les Trois Chats et l'île aux Sentiments !



La randonnée d'environ 6 km nous a fait alterner chemins creux, boisés, ruisseaux, étangs et zones humides.

Tout au long de l'après-midi, nos conteurs maniant l'art de la relation, ont continué à nous charmer de leurs contes et légendes lors des différentes pauses. Mamm Gozh, Yann le garçon meunier, Igor qui rêvait de voir la mer, et d'autres encore nous ont accompagnés et captivés.

Adhérents et conteurs ont apprécié cet après-midi fort convivial et sont partants pour renouveler ce type de randonnée en 2022 !



Il faut noter l'apport très appréciable des moyens techniques récemment acquis par l'association, micro et récepteurs audio branchés à un collier magnétique



ou un casque, ainsi que quelques textes écrits, ce qui a permis la compréhension des contes par tous les participants.

Isabelle et Loïc Vallée

**Les trois Chats** (d'après Alain Gausse) conté par Florence



Il était une fois trois chats .....Un chat blanc, un chat noir et un chat gris  
Le chat blanc trouvait que le blanc c'est trop salissant  
Le chat noir trouvait que le noir c'est vraiment trop triste  
Le chat gris était gris souris et ça lui allait à merveille

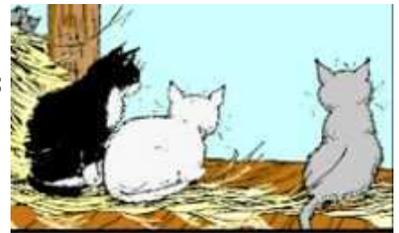
Le chat blanc qui n'aimait pas le blanc se disait « ha ! Si j'étais noir, le noir c'est élégant, c'est chic le noir ! »

Le chat noir qui n'aimait pas le noir se disait « ha ! Si j'étais blanc, le blanc c'est étincelant C'est chic le blanc ! »

Le chat gris lui était tranquillement assis à regarder passer les souris .

Le chat blanc qui n'était pas content d'être blanc, afin de devenir noir se roulait dans la peinture noire, la boue bien noire, le chocolat noir, le caca noir.. mais ça sentait très mauvais  
Le chat noir qui n'était pas content d'être noir afin de devenir blanc se roulait dans de la farine bien blanche, du sucre blanc, de la peinture blanche, du chocolat blanc et même dans du caca blanc mais c'est très rare

Le chat gris lui était tranquillement assis à regarder passer les souris



10

A force de se rouler dans du noir, le chat blanc est devenu ..... gris

A force de se rouler dans du blanc, le chat noir est devenu .... gris

Le chat gris lui était toujours gris

Alors il y a eu trois chats gris

Le chat blanc qui voulait devenir noir qui était gris et qui n'était pas content d'être gris .

Le chat noir qui voulait devenir blanc qui était gris et qui n'était pas content d'être gris

Et le chat gris lui, il était toujours très content d'être gris

Mais... il a plu

Sur le chat blanc qui était gris, sur le chat noir qui était gris et sur le chat gris .

Le chat blanc est redevenu blanc, le chat noir est redevenu noir et le chat gris lui était toujours gris.

Cette histoire ne sert à rien...

Pas tout à fait, parce que grâce à mon histoire ils sont devenus amis .

Et il se sont dit que l'important ce n'est pas d'être blanc, noir ou gris, l'important c'est d'être amis.

## AUDITION SOLIDARITE

### AuditionSolidarité, ton audition notre priorité...

C'est le titre de la chanson que lance l'association AuditionSolidarité, afin de retracer son histoire et les actions qu'elle mène depuis douze ans. L'association recycle des appareils auditifs usagés pour les offrir à des personnes sourdes ou malentendantes dans le besoin, (sans couverture sociale ou bénéficiant d'aides d'état) en France et à l'étranger.

Par cette chanson, l'association souhaite promouvoir ses actions humanitaires pour les malentendants en France et à l'étranger, ainsi que les actions préventives menées en France auprès des musiciens. Dix-sept musiciens et ambassadeurs de l'association ainsi que Les Petits chanteurs de Lyon ont participé au projet.

AuditionSolidarité présente cette chanson comme un outil visant à « sensibiliser toutes les générations à la santé auditive et rassembler » en musique.

Audition Solidarité  
Ton audition notre priorité...  
Toi qui es musicien  
Toi qui nous rends la vie plus belle  
En jouant sous les décibels  
On est là pour t'accompagner  
T'apprendre à te préserver  
Pour que longtemps tu puisses nous faire  
chanter !

Refrain : Audition Solidarité  
Ton audition notre priorité, Audition  
Solidarité  
Audition Solidarité  
Notre mission, être à tes côtés

Toi qui es démuni  
Seul, sans abri  
Toi qui n'entends plus la vie

Oui, on est là pour toi  
Pour te faire entendre nos voix  
Te redonner un peu de joie

#### Refrain

Dans ton école si loin là-bas  
Ce qu'on t'apprend, tu ne l'entends pas  
C'est le silence au fond de toi  
Mais on franchira toutes les frontières  
Dans nos missions humanitaires  
Pour qu'un jour tu puisses entendre... ce petit  
air

#### Refrain

Au départ, juste une idée  
Un peu plus tard, une réalité !  
Refrain (3 fois)  
Être à tes côtés c'est notre priorité

*Paroles et Musique : Jérôme Sousa - Tous droits réservés à AuditionSolidarité.Org*

Le clip est disponible sur Internet (chanson sous-titrée) en suivant le lien :

<https://www.auditionsolidarite.org/wp-content/uploads/2015/07/Site-Chanson.jpg>

Vous pouvez l'écouter, la télécharger, la transmettre.

En 2020 l'association a reçu 8500 appareils auditifs, soit 16 % de plus que les années précédentes. Vous pouvez participer et déposer vos appareils usagés et inutilisés chez les audioprothésistes partenaires d'AuditionSolidarité, liste disponible à l'association ou sur le Site : <https://www.auditionsolidarite.org/fr/donnez-votre-ancien-appareil-auditif/>

## DATES ET PROJETS A RETENIR

Lors de sa réunion du 24 septembre en présentiel à Lorient, le Conseil d'Administration a fait le point sur les projets ou activités à venir :

- 22 novembre à Fouesnant, l'association Sourdine organise un colloque sur l'implant cochléaire et les vertiges.
- les samedis 27 novembre et 11 décembre de 10 h à 12 h : séances de lecture labiale à Lorient (2 groupes de 5 à 7, pour adhérents inscrits uniquement)
- Loto : reporté plusieurs fois en raison de la crise sanitaire, il aura lieu le dimanche 5 décembre à 14h30 à Auray, salle du Penher.
- Assemblée Générale : samedi 29 janvier 2022 à Auray, salle du Penher.

**Pour mémoire : loto** le dimanche 5 décembre à Auray, 14 bis rue du Penher. Début à 14 h 30. Membres de la famille et amis acceptés. Masques demandés.

## RAPPEL : MASQUES WINDOWS

Par l'intermédiaire de Bucodes Surdifrance, l'association a bénéficié d'une commande groupée de masques à fenêtre Windows que nous proposons à la vente à nos adhérents. Le masque coûte 8,5 € ou 17 € la pochette de 2 masques (la pochette contient également un spray antibuée et un chiffon de nettoyage). Ces masques sont lavables et réutilisables 50 fois.



N'hésitez pas à les demander, ils sont disponibles à la vente au bureau à Lorient ou à Vannes.

## Carnet



Nous avons appris avec tristesse le décès brutal de Nicolas Hervé vice-président du Bucodes Surdifrance survenu le 7 novembre à Cherbourg, à l'âge de 58 ans.

Nicolas était un fervent militant de l'accessibilité et de la défense des devenus-sourds et malentendants. Il était salarié de l'ADSM Surdi 50 à Cherbourg, acteur autour de l'accessibilité auprès des personnes âgées et dépendantes et un des créateurs de la SCOP Le Messager. Au-delà de son parcours associatif et professionnel, c'était l'ami de certains d'entre nous et nous le regretterons. En ce qui concerne Oreille et Vie nous devons mutualiser nos savoirs et compétences dans le projet de l'accessibilité des EHPAD, à l'instar de ce qu'il avait déployé dans la

Manche...

Nous avons une pensée particulière pour Myriam, son épouse, et pour ses garçons. Nelly a représenté l'association lors de ses obsèques à Cherbourg le 16 novembre.

## A LIRE OU A VOIR

### Livres sur le thème de la surdité

#### Journal de mes oreilles de Zoé Besmond de Senneville

(Flammarion mars 2021)

« En ce moment, c'est calme dans mes oreilles. Le silence du confinement leur sied bien. Pas de sollicitation ou sur-sollicitation. Pas de tentative d'attraper des mots au milieu d'un groupe ici et là. Pas de constant brouhaha de la rue, de la circulation, pas de peur de ne pas entendre la prochaine phrase. Pas de lecture labiale non plus. Et pas d'appareils. »  
Le jour de ses vingt-cinq ans, les oreilles de Zoé font leur première crise, que la jeune comédienne assimile à une otite. Très vite, les maux s'accroissent, les acouphènes arrivent. Et le diagnostic tombe : otospongiose bilatérale cochléaire. Comme Beethoven. C'est le début d'une bataille et d'une acceptation. Avec grâce, joie, lyrisme, Zoé raconte, cherche à guérir, et s'interroge.



#### Inapte à la vie scolaire / Lucie Wetzel

(Éditions Baudelaire / août 2021)

Dans cet ouvrage, Lucie Wetzel raconte son parcours semé d'embûches depuis qu'elle a été déclarée inapte à la vie scolaire, à cause de sa surdité profonde. Malgré de nombreux progrès depuis le "réveil sourd" jusqu'à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; la léthargie gagne à nouveau la société française. La pandémie du coronavirus révèle que les unités d'accueil et de soins pour les personnes sourdes dans les CHU ne couvrent toujours pas l'ensemble du territoire national.

De plus, les premiers masques inclusifs ont été mis sur le marché seulement au mois de juillet 2020. Enfin, on observe un retour en arrière avec le remplacement de la formation d'intermédiaire sourd par celle de "travailleur social".



13

### Film

#### Sortie cinéma le 17 novembre : On est fait pour s'entendre

Antoine semble n'écouter rien ni personne : ses élèves (qui lui réclament plus d'attention), ses collègues (qui n'aiment pas son manque de concentration), ses amours (qui lui reprochent son manque d'empathie)... Et pour cause : Antoine est encore jeune mais a perdu beaucoup d'audition. Sa nouvelle voisine Claire, venue s'installer temporairement chez sa sœur avec sa fille après la perte de son mari, rêve de calme et tranquillité. Pas d'un voisin aussi bruyant qu'Antoine, avec sa musique à fond et son réveil qui sonne sans fin. Et pourtant, Claire et Antoine sont faits pour s'entendre ! Les séances dans le Morbihan seront mentionnées sur le site internet

<https://www.oreilleetvie.org>



## Sommaire

<b>le 100 % Santé</b> .....	<b>2</b>
<b>Classe 1 ? Classe 2 ?</b> .....	<b>2</b>
<b>Témoignage de Nadia</b> .....	<b>3</b>
<b>Statistiques : audio en hausse, ORL constants</b> .....	<b>4</b>
<b>Evolution de l'audition dans le monde</b> .....	<b>6</b>
<b>La vie de l'association</b> .....	<b>7</b>
<b>Les Forums de la rentrée</b> .....	<b>7</b>
<b>Randonnée contée dimanche 3 octobre</b> .....	<b>9</b>
<b>Audition Solidarité</b> .....	<b>11</b>
<b>AuditionSolidarité, ton audition notre priorité...</b> .....	<b>11</b>
<b>Dates et projets a retenir</b> .....	<b>12</b>
<b>Rappel : Masques Windows</b> .....	<b>12</b>
<b>Carnet</b> .....	<b>12</b>
<b>A lire ou à voir</b> .....	<b>13</b>
<b>Livres sur le thème de la surdité</b> .....	<b>13</b>
<b>Film</b> .....	<b>13</b>

### Calendrier

14

Date	Objet	Lieu
22 novembre	Colloque Sourde Implant cochléaire / Vertiges	Fouesnant
4 décembre	Réunion du Conseil d'Administration	Lorient
5 décembre	Loto	Auray
29 janvier 2022	Assemblée Générale Oreille-et-Vie	Auray

**Pensez à consulter, le site Internet de l'association,  
<http://www.oreilleetvie.org>**

**Oreille et Vie**, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan  
 Membre du Bucodes SurdiFrance  
 11P Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT  
 tél/fax 02 97 64 30 11 ; [oreille-et-vie@wanadoo.fr](mailto:oreille-et-vie@wanadoo.fr); Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

#### Permanences

**A Lorient** le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Maison des Associations porte C 2<sup>ème</sup> étage gauche sur rendez-vous actuellement

**A Vannes**, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à l'hôpital de 17 à 18h (hors vacances scolaires)